

TREVOUX ET SES TIREURS D'OR *AU XVIII^e SIECLE*

(Exposé de soutenance de thèse de 3^e cycle — 21 novembre 1981)

Un voyageur de passage à Trévoux au XVIII^e siècle aurait noté avec surprise qu'au pied de l'orgueilleuse tour octogone datant du Moyen Age, cette petite ville de 3.000 habitants, agréablement située au bord de la Saône, à une vingtaine de kilomètres au nord de Lyon, abritait de nombreux bâtiments officiels, parmi lesquels un somptueux Parlement, qui attestaient que Trévoux n'était pas une petite ville comme les autres. En effet, Trévoux est la capitale d'une Principauté indépendante, la Principauté de Dombes, qui fut rattachée à la France en 1762 seulement.

Tel ce voyageur du XVIII^e siècle, je me suis penché sur le passé de Trévoux car un tel destin dans la France d'Ancien Régime avait piqué ma curiosité d'historien.

M'appuyant sur cette situation géopolitique exceptionnelle, je pouvais espérer découvrir, lors de l'étude de la population trévoltienne, un milieu professionnel représentatif de l'espace socio-économique de ma petite ville m'autorisant à entreprendre une analyse différentielle des comportements démographiques et sociaux, me permettant ainsi d'aller au-delà de la monographie paroissiale déjà bien étudiée dans la France moderne.

Je me suis d'abord tourné vers les officiers parlementaires car dans les limites chronologiques retenues, de 1690 à 1789, s'inscrit l'époque de la plus grande puissance de Trévoux, celle où le Parlement de Dombes siège dans cette ville. Mais les représentants de la souveraineté dombiste ne résidaient pas en permanence à Trévoux. Seul un dépouillement cyclopéen, étendu à tous les registres paroissiaux de la Dombes, voire des régions avoisinantes, aurait pu me permettre de procéder à une reconstitution des familles, démarche à laquelle je tenais absolument.

J'ai alors considéré les imprimeurs, ceux du fameux dictionnaire de Trévoux, ambassadeur le plus illustre de la capitale dombiste. Ils me semblaient être le groupe idéal pour mon travail mais ils fournissaient un échantillon trop réduit pour servir de base statistique valable.

Quel allait être mon «gibier» selon l'expression de Gérard Bouchard (1) ?

Lors de mes recherches exploratoires, un groupe professionnel revenait régulièrement au fil des dépouillements : les tireurs d'or et d'argent. Ils répondaient aux exigences de représentativité puisque environ 10 % des hommes mariés à Trévoux au XVIII^e siècle appartenaient à cette profession. Ils étaient également parmi les groupes professionnels les mieux représentés.

Mais qui étaient ces tireurs d'or et d'argent ? Ils exerçaient un métier, aujourd'hui disparu, qui n'était pourtant pas un petit «métier» mais un vieux métier industriel aux techniques originales, complexes, voire spectaculaires. A la suite de toute une série d'opérations débutant par l'affinage destiné à fournir des lingots d'argent pur ou d'argent doré appelé communément «or», se poursuivant par le tirage et le dégrossissage, effectués grâce à une argue, sorte de treuil dont les branches croisées horizontales sont mues par quatre hommes et autour duquel s'enroule un câble terminé par une tenaille qui étire les barres d'or ou d'argent à travers les pertuis de différentes filières. On obtenait, après quelques manipulations supplémentaires, dont l'aprimage qui utilise non plus une argue mais un banc à tirer, un fil «d'or» ou d'argent dans la proportion de 43,5 mètres de fil pour un gramme de métal.

L'affinage et le tirage d'or et d'argent étaient, dans le Royaume de France au XVIII^e siècle, des métiers rares. On ne les rencontrait qu'à Paris et à Lyon en dehors de Trévoux. Si ces métiers s'étaient épanouis dans la petite ville de Trévoux, c'était que celle-ci offrait, aux portes du marché lyonnais, gros demandeur de fils d'or ou d'argent pour la soierie, des privilèges fiscaux attractifs à une époque où le contrôle de l'administration royale pesait lourdement sur ces deux activités. La production trévoltienne à bon marché ne pouvait s'écouler auprès de la Fabrique lyonnaise que grâce à une contrebande active comme nous le rapporte l'anecdote de Balmont la Dinde, qui aurait été un de ces contrebandiers trévoltiens capables d'éviter les taxes de l'octroi en introduisant des fils d'or ou des gavettes dans des dindes.

Durant le XVIII^e siècle, l'association Trévoux et tireurs d'or et d'argent était étroite et le dynamisme de ces derniers découlait de la position de Trévoux. La perte d'indépendance pour la capitale dombiste allait entraîner un

arrêt dans le développement de cette profession qui, au XIX^e siècle, suite aux transformations techniques, verrait ses membres prendre le nom de tréfileurs. Il faut attendre la deuxième guerre mondiale pour voir disparaître cette industrie de l'espace trévoltien.

De cette symbiose presque parfaite entre cadre géopolitique et milieu professionnel, allait-il naître une originalité dans les comportements démographiques et sociaux des tireurs d'or et d'argent ?

Attachons-nous désormais à présenter les sources me permettant de répondre à cette hypothèse de départ sans oublier, comme le disait Marc Bloch, que «l'historien n'a rien d'un homme libre. Du passé, il sait seulement ce que ce passé veut bien lui confier» (2).

A Trévoux, aucune source originale n'a été découverte, mais j'ai utilisé des sources devenues classiques dans lesquelles les chercheurs en histoire démographique, économique et sociale mettent légitimement leurs espérances depuis de nombreuses années :

— D'abord, les registres paroissiaux. Mon enquête dans les paroisses entourant Trévoux m'a montré qu'en Dombes l'état de conservation des registres est souvent mauvais et les lacunes sont nombreuses. A Trévoux, rien de tel au XVIII^e siècle, mais la qualité de l'enregistrement n'est pas toujours satisfaisante. Les renseignements fournis ont été transcrits sur des fiches individuelles entre 1697 et 1771 et seulement relevés pour le reste de la période. J'ai disposé, au terme de mes dépouillements, (registres paroissiaux de Trévoux et de 28 paroisses environnantes, registres de décès de l'hôpital de Trévoux) d'un fonds de près de 23.000 actes.

— Ensuite, les archives notariales, véritable caverne d'Ali Baba où la matière est souvent trop vaste pour être exploitée dans sa totalité par un chercheur isolé. Il a donc fallu choisir. Mon exploitation a porté sur des contrats de mariage et des testaments de la première moitié du XVIII^e siècle. Ces archives étant en instance de classement, le fait de rechercher les minutes impliquant des Trévoltiens a donné lieu à de véritables marathons à travers les liasses de différents notaires.

Cette documentation quantitative a été enrichie par les informations du fonds «Intendance de Dombes» conservé dans la série C des Archives départementales de l'Ain.

A mesure que j'avancais dans ma patiente collecte des données démographiques, économiques et sociales, n'ayant trouvé que très peu de documents propres aux tireurs d'or et d'argent, d'origine publique ou privée, j'étais tenu, pour donner corps à mon étude des comportements démographiques et sociaux selon l'appartenance ou non au métier de tireur d'or et d'argent, d'assembler des morceaux épars, certains en trop petit nombre pour être utilisés dans une perspective statistique.

Enfin, la densité documentaire fut inégale selon les thèmes abordés. Cela explique que le rideau du passé a pu être soulevé assez haut pour tout ce qui concerne la nuptialité, la fécondité, les familles, la mise en nourrice, les niveaux de fortune et le monde des métiers, il l'a été beaucoup moins pour les questions de mobilité géographique et sociale et de mortalité et il est resté presque baissé pour tout ce qui touche au domaine socio-culturel.

Quels sont les résultats auxquels il me semble être parvenu ?

L'étude démographique entreprise à partir des générations nées entre 1697 et 1771, issues des mariages contractés entre 1697 et 1750, donne des 113 couples de tireurs d'or et d'argent une image originale aussi bien à Trévoux même, quand on les compare aux autres professions, que dans la Dombes du XVIII^e siècle face aux populations de Thoisse et de Saint-Trivier-sur-Moignans, étudiées par deux chercheurs du Centre Pierre Léon (Alain Bideau et Guy Brunet), que dans la France des « Lumières » en comparaison des résultats obtenue à Meulan, à Tourouvre au Perche ou encore à Crulai.

Les tireurs d'or et d'argent méritent, tels les bouchers lyonnais étudiés par Monsieur Maurice Garden ou les Canadiens français de Monsieur Jacques Henripin, l'adjectif d'exceptionnel pour qualifier leurs caractéristiques démographiques.

En effet, la mise en nourrice de nombreux enfants à Trévoux et dans les paroisses limitrophes et la brièveté de l'intervalle protogénésique, inférieur à onze mois, et des intervalles intergénésiques, sans qu'il y ait pour autant une naissance par an, le tout associé à une durée d'union utile très longue résultant de mariages précoces, 23,8 ans pour les garçons et 22,5 ans pour les filles lors des premiers mariages, et d'une fertilité prolongée, expliquent les taux de fécondité très élevés rencontrés chez les femmes de tireurs d'or et d'argent. Sur cette fécondité qui atteint parfois des maxima physiologiques est venue se greffer une moindre mortalité des enfants qui se traduit par un nombre moyen d'enfants par famille tout à fait impressionnant : 7,7 enfants par famille achevée, près de 10 enfants pour les familles complètes.

Comparativement à l'ensemble des populations anciennes, les tireurs d'or et d'argent vivent une démographie au superlatif. L'explication n'en est pas seulement biologique mais également sociale et culturelle. Le milieu de vie des tireurs d'or et d'argent doit être plus que favorable à cette vitalité démographique.

L'analyse des comportements sociaux a montré également que les tireurs d'or et d'argent forment un groupe social homogène au sein de la société trévoltienne. Ils se situent quant à la richesse, saisie au moment du mariage, au-delà du niveau moyen de fortune du monde artisanal au même rang que les marchands et les gens de justice, dans la bonne bourgeoisie de cette petite ville, très loin cependant de la noblesse parlementaire. Le tireur d'or et d'argent appartient donc au petit cercle des dominants locaux comme semblent le confirmer sa capacité à prêter de l'argent et à acheter des domaines dans les campagnes autour de Trévoux, son fort degré d'instruction, 71 % des hommes de cette profession et 58 % de leurs épouses savent signer au moment du mariage, et sa participation aux affaires de la ville. S'ils semblent bien intégrés à la société trévoltienne, la forte hérédité et la forte endogamie professionnelles dont ils témoignent, les font évoluer dans un espace professionnel assez clos que la faible mobilité géographique ne fait que clore davantage, près des trois-quarts des mariés de Trévoux, garçons et filles, sont natifs de cette ville. Cette situation tout à fait remarquable, l'ont-ils voulue ou leur a-t-elle été imposée ?

Une des questions qui est revenue régulièrement tout au long de cette thèse est celle de savoir si les tireurs d'or et d'argent sont vraiment une catégorie socio-professionnelle, hypothèse dont je suis parti pour mon analyse différentielle des caractéristiques démographiques.

La classification socio-professionnelle devant faire intervenir non seulement le métier mais encore le statut des travailleurs et autant que possible leur niveau économique, les tireurs d'or et d'argent sont dans une situation curieuse prouvant par là même l'ambiguïté de cette appellation dans la France du XVIII^e siècle et particulièrement dans l'espace de la petite ville de Trévoux entre 1690 et 1789.

Dans le sens où le métier qu'ils exercent est singulier et professionnellement facile à repérer, que le niveau de fortune moyen est supérieur à celui des artisans même si des écarts existent au sein de cette profession, les tireurs d'or et d'argent sont bien une catégorie socio-professionnelle. Mais comme dans le même temps la griffe du métier est forte, maîtres et compagnons tireurs d'or et d'argent ont les mêmes caractéristiques démographiques, n'est-il pas

possible de dire que le milieu professionnel l'emporte sur la catégorie socio-professionnelle ? Le tireur d'or et d'argent agit et réagit plus en tant que tireur d'or qu'en tant que maître ou compagnon.

Cette situation rarement rencontrée tient-elle à l'apprentissage et à la matière travaillée qui, dès l'adolescence, font pénétrer les apprentis dans un milieu professionnel original qui les situerait à part dans la société trévoltienne, ce qu'aucune source ne confirme vraiment mais qui peut être envisagé quand on compare le poids démographique, économique et social des tireurs d'or et d'argent à la proportion plutôt réduite de consuls-échevins issus de cette profession ? Cette situation tient-elle encore aux origines de cette profession qui remonteraient à la colonie juive installée à Trévoux au début du XIV^e siècle, comme peut l'attester l'existence d'une rue Juiverie, mais qui plus précisément ont pu être datées de la fin du XVI^e siècle en liaison avec le durcissement de la législation royale et l'essor de la Fabrique lyonnaise ? Cette situation tient-elle enfin à la faible extension de cette profession dans la France et l'Europe du XVIII^e siècle, qui pourrait donner aux tireurs d'or et d'argent l'idée qu'ils sont un petit groupe dont seuls le dynamisme démographique et le repli sur la communauté professionnelle permettraient d'en assurer la survie à l'image des Canadiens français isolés dans le monde anglo-saxon ?

L'explication de cette originalité des tireurs d'or et d'argent ne peut être monocausale, elle doit provenir d'un dosage subtil de ces différents facteurs explicatifs dans une proportion que malheureusement j'ignore.

Dans cette thèse, des analyses sont demeurées en suspens ou plutôt n'ont pu aboutir à une véritable conclusion :

— L'une, concerne la mobilité sociale. Les tireurs d'or et d'argent qui font partie de la « bourgeoisie » n'accèdent pourtant pas à la noblesse. En effet, je ne rencontre aucun patronyme connu de tireur d'or et d'argent dans la liste des officiers du Parlement de Dombes au XVIII^e siècle. Leur niveau de fortune leur empêche-t-il d'acheter une charge, ce qui est fort probable quand on compare l'apport au mariage des tireurs d'or et le prix d'une charge, ou bien ne sont-ils pas intéressés par cette ascension sociale, ce qui serait curieux ? Une fois encore, la question demeure posée. Pour mieux connaître cette mobilité sociale, il aurait fallu mener une reconstitution des familles sur plusieurs générations et établir peut-être une généalogie pour une famille, afin de la suivre à travers le XVIII^e siècle et au-delà. Je n'avais pas prévu un tel élargissement au moment de la mise en route de ce travail mais cela s'avère indispensable pour qui veut connaître la mobilité sociale et complémentaire de l'étude déjà entreprise.

— Une autre piste a pour thème la mobilité géographique. Mon chapitre sur la mobilité n'a pas fait beaucoup progresser l'étude des mouvements migratoires en France, qui est à la traîne pour les temps modernes pour reprendre une expression de Jean-Pierre Poussou. Certes, les documents exploités étaient imparfaits mais c'étaient les seuls dont je disposais pour essayer d'éclairer cette délicate question. Une étude menée dans le cadre de la Dombes, du Beaujolais et du Lyonnais aurait pu permettre de mieux appréhender les phénomènes de mobilité dans un faible rayon, les étapes de ces déplacements, les distances entre parents et enfants lors de leur mariage... Cette démarche statistique considérable n'avait pas été envisagée au départ et s'est révélée trop lourde pour pouvoir être entreprise.

— Une troisième question tourne autour de la spécificité de la profession de tireur d'or et d'argent : son organisation, l'accès à la maîtrise, le rôle des femmes, le nombre de personnes travaillant dans cette «industrie», mot pris ici dans le sens abstrait d'activité de production, les circuits empruntés pour se procurer les métaux précieux, le volume de la production..., bref autant de données qui sont autant de parois abruptes difficiles à escalader en l'absence de points d'appui solides. Je garde secrètement l'espoir de découvrir des documents me permettant de répondre à ces différentes questions, tant les fonds d'archives concernant la Dombes sont dispersés et actuellement en voie de classement.

— En quatrième lieu, il faut évoquer les attitudes collectives que notre thèse a juste égratignées. Il est vrai que je suis parti dans les premières années de ce travail à l'assaut des archives du Parlement de Dombes, conservées à Dijon, dans le but d'étudier, à l'image de ce qu'a fait Monsieur Yves Castan pour le Languedoc, les procès du Parlement de Dombes, pour essayer de connaître les mentalités de la population de Trévoux. La massivité de la documentation et la dispersion des affaires m'ont fait abandonner et le terme mentalités a dû être retiré de l'intitulé final de mon travail. En outre, le fonds Maréchaussée de Dombes est squelettique et je n'ai pas découvert les registres de rondes et de plaintes que Monsieur Daniel Roche a utilisés pour Paris au XVIIIe siècle.

— Enfin, le devenir de la profession de tireur d'or et d'argent n'a pas été recherché systématiquement. Il serait pourtant intéressant de suivre, à partir du changement de vocabulaire dans l'appellation de cette profession, les mutations dans les comportements démographiques, sociaux et culturels des travailleurs de ce secteur industriel pour savoir s'ils ont gardé en plein XIXe siècle leur originalité, ou s'ils se sont intégrés à la classe ouvrière, ce qui est une des idées-force de la thèse de Monsieur Yves Lequin, sur la formation de la classe ouvrière régionale.

Si nous nous sommes volontairement arrêtés en 1789, c'est que cette date, loin d'être une coupure dans l'existence trévoltienne de la profession de tireur d'or et d'argent, nous a permis de saisir dans une évolution séculaire, un phénomène exceptionnel dans la France du XVIIIe siècle : la coexistence dans le même lieu d'un métier rare et d'une situation politique encore plus rare.

En conclusion, je glisserai juste quelques mots pour dire que la connaissance des tireurs d'or et d'argent m'a beaucoup « enrichi » et j'espère que cette thèse « Trévoux et ses tireurs d'or au XVIIIe siècle » a enrichi également le panorama des connaissances pour les populations anciennes de la France. J'ai aussi contribué à rétablir la vérité. En effet, cette profession, pour avoir animé Trévoux au XVIIIe siècle, n'en était pas moins oubliée par ses contemporains puisque la dernière édition du dictionnaire de Trévoux, en 1771, à l'article Trévoux, évoque le Parlement, l'imprimerie, le duc du Maine, les bords de Saône... mais oublie le tirage d'or et d'argent. Avec plus de deux siècles de retard, justice lui est ainsi rendue.

Bruno BENOIT

NOTES

1 – G. BOUCHARD, *Le Village immobile*, Plon, 1972, p. 14.

2 – M. BLOCH, *La société féodale*, Albin Michel, édition 1968, p. 16.